



# Département Hauts-de-Seine



**La réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat dans les Hauts-de-Seine** amène l'administration départementale à se resserrer autour du Préfet des Hauts-de-Seine. Les objectifs de cette réforme sont de simplifier les procédures et d'améliorer le service rendu pour mieux accompagner les acteurs du département : citoyens, collectivités, entreprises et associations.

Les anciennes directions (DDJS, DDASS, DDE, DSV, DDCCRF) sont regroupées au sein de **deux directions départementales interministérielles** :

- la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)** : elle réunit la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS), le pôle social de la direction des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et des agents de la préfecture.
- la **Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP)** : elle est issue du regroupement de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) et de la direction départementale des services vétérinaires (DDSV).

Le Préfet s'appuie également sur **cinq unités territoriales de directions régionales et une délégation territoriale de l'agence régionale de santé**.

La préfecture conforte ainsi son rôle d'animation et de coordination interministérielle.

## Qui fait quoi ?

### La préfecture et les sous-préfectures

Elles s'occupent de la continuité et de la représentation de l'Etat au niveau territorial, de la coordination interministérielle des actions de l'Etat, de garantir le fonctionnement de la vie démocratique, les libertés publiques et de l'expression des citoyens (élections, procédure de délivrance des titres, droit des étrangers), du contrôle de légalité, du conseil auprès des collectivités territoriales, de garantir de l'ordre public dans le cadre de la police d'agglomération, de la sécurité civile et de la sécurité économique, etc.

### Contacts :

**Préfecture des Hauts-de-Seine : 01 40 97 20 00**

**Sous-préfecture d'Antony : 01 56 45 38 00**

**Sous-préfecture de Boulogne Billancourt : 01 41 86 37 00**

### La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Elle est en charge de la lutte contre les exclusions et les discriminations, du soutien à la vie associative, du soutien aux pratiques sportives, de la mise en place d'actions en faveur des jeunes, de la politique de la ville, de la protection des populations vulnérables et du contrôle de la sécurité des pratiques sportives et des accueils de mineurs dans les temps de loisirs.

Contact : 01 40 97 45 01



Département

Hauts-de-Seine

**La Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP)**

La DDPP garantit la protection des consommateurs, la régulation des marchés, la santé et la protection des animaux, la qualité et la sécurité de l'alimentation ainsi que de la prévention et du contrôle des risques liés aux productions animales.

Contact : 01 40 97 46 00

**Les unités et délégations territoriales :**

**L'unité territoriale de la DIRECCTE** (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Compétences : Travail, emploi

Contact : 01 47 86 40 00

**L'unité territoriale de la DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Compétences : Culture

Contact : 01 46 02 03 96

**L'unité territoriale de la DRIHL** (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement).

Compétences : Hébergement, accès au logement, habitat, rénovation urbaine

Contact : 01 40 61 84 00

**L'unité territoriale de la DRIEE** (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie).

Compétences : Environnement, énergie, risque industriel

Contact : 01 44 59 47 23

**L'unité territoriale de la DRIEA** (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement).

Compétences : Aménagement durable, urbanisme, sécurité et éducation routière

Contact : 01 40 97 29 03

**La délégation territoriale de l'ARS** (Agence Régionale de Santé).

Compétences : Animation de proximité de la politique de santé

Contact : 01 40 97 96 01

**Les autres services de l'Etat dans les Hauts-de-Seine :**

**La Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (DTSP)**

Contact : 01 41 20 60 00

**Le groupement interdépartemental de gendarmerie**

Contact : 01.40.97.44.44

**La Direction Départementale des Finances publiques (DDFIP)**

Contact : 01 40 97 30 30

**L'inspection d'académie**

Contact : 01 40 97 34 34

**La délégation militaire départementale**

Contact : 01 41 44 64 06

**La Direction Départementale de la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (DDPJJ)**

Contact : 01 41 19 74 80

**Le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC)**

Contact : 01 42 04 48 97